

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

UN APPARTEMENT (LOT 86) ET UNE CAVE (LOT 300)

situés dans la copropriété PARC CITE BORELY,
16, Traverse de Pomègues, 13008 MARSEILLE
cadastrée ladite commune section 836 D n° 23
lieudit Quartier Bonneveine
pour une contenance de 01 ha 48 a 55 ca.

MISE A PRIX : 48.000 EUROS
OUTRE CHARGES

VISITE SUR PLACE
LE LUNDI 2 SEPTEMBRE 2024 DE 14 H A 15 H.

L'ADJUDICATION EST FIXEE LE MERCREDI 11 SEPTEMBRE 2024
A 9 HEURES 30 par-devant le Juge de l'Exécution
du Tribunal Judiciaire de Marseille,
25 Rue Edouard Delanglade, Salle 8, 13006 MARSEILLE.

Etant précisé que les enchères ne sont recevables que si elles sont portées par un Avocat inscrit au barreau de MARSEILLE muni d'un chèque de banque de 10 % de la mise à prix établi à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du barreau de MARSEILLE ou d'une caution bancaire de même montant, sans que cette garantie puisse être inférieure à 3.000 €.

Pour de plus amples renseignements consulter le cahier des conditions de vente :
- sur le site du **cabinet www.jurisbelair.com**
- au cabinet de **Maître Patrice BIDAULT** Avocat associé au sein de la **SELARL JURISBELAIR**
50, rue Breteuil, 13006 MARSEILLE - Tél. : 04.91.92.10.25 tous les matins
- **au Greffe du Tribunal Judiciaire de MARSEILLE**, 25 Rue Edouard Delanglade, 13006
MARSEILLE à l'accueil du lundi au vendredi de 8 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Fait à Marseille, le 11 juillet 2024

Signé Maître P. BIDAULT
Avocat associé de la SELARL JURISBELAIR